

■ **S.I.S.M. Solutions informatiques sur mesures, C.-A. De Blasio**, à **Marnand**, CH-550-0050196-1, développement de programmes informatiques sur mesure et conseils en informatique (FOSC du 01.06.1994, p. 3042). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'art.153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé.

Registre journalier no 14398 du 25.08.2009 / CH-550.0.050.196-1 / 05223112